



Communications de la Municipalité au Conseil communal

Séance de l'Organe délibérant du 6 mai 2021

1. AFFAIRES GÉNÉRALES (THIERRY AMY)

Elections communales 2021 – Point de la situation

Le 2^e tour des élections communales du 28 mars 2021 a permis d'élire les 14 derniers-ères conseillères et conseillers communaux sur 17 candidat-e-s, permettant de compléter l'ensemble des 55 sièges de l'organe délibérant.

L'élection à la syndication et des suppléant-e-s au Conseil communal du 25 avril 2021 s'est faite de manière tacite, le nombre de candidatures enregistrées ayant été égales ou inférieures au nombre de sièges à pourvoir. Thierry Amy a été élu syndic. Trois citoyen-ne-s ont quant à eux été élu-e-s suppléant-e-s pour la prochaine législature et pourront être appelé-e-s à siéger durant celle-ci au gré des éventuelles démissions des conseillères et conseillers communaux en place.

Ces dernières opérations marquent la fin du processus d'élections communales 2021 qui sera officiellement conclu le 1^{er} juin prochain à 18h30 à la Maison villageoise avec l'installation des Autorités par le Préfet du Gros-de-Vaud. Pour rappel, la nouvelle législature débutera le 1^{er} juillet 2021. La Municipalité félicite à nouveau les élus au Conseil communal et remercie le Bureau électoral pour son travail lors de ces élections.

Elections communales 2021 – Municipalité – Répartition des dicastères

La Municipalité élue a discuté et validé ces dernières semaines à huis clos la répartition interne des dicastères que voici :

Thierry Amy, Syndic

Administration, affaires générales, urbanisme et aménagement du territoire, développement régional et économique.

Jean-Pierre Sterchi

Affaires sociales (dont pré- et parascolaire), cultes, énergie et développement durable.

Philippe Flückiger

Finances, services industriels, informatique.

Frédérique Roth

Jeunesse et formation (dont ASICE et centre socio-culturel), mobilité et transports publics.

Christine Rais El Mimouni

Bâtiments communaux, police des constructions, routes, « Reflets de Cugy ».



Roland Karlen

Forêts et cours d'eau, déchetterie, naturalisation et affaires culturelles et loisirs.

Gérald Chambon

Assainissement (ASET/AET), voirie, sécurité publique (contrôle des habitants, police, SDIS et ORPC).

Jean-Pierre Sterchi, Philippe Flückiger, Frédérique Roth et Gérald Chambon assumeront deux par deux la vice-syndicature par rotation.

2. BÂTIMENTS PUBLICS (CHRISTINE RAIS EL MIMOUNI)

Transfert de l'UAPE et de la Garderie dans les locaux du Centre de Vie Infantile

Les déménagements de l'UAPE et de la Garderie dans les locaux du Centre de Vie Infantile sont programmés pour la fin juillet, ce qui laissera à ces deux structures plus de trois semaines pour emménager avant la rentrée scolaire du 23 août 2021.

La Municipalité projette d'organiser une cérémonie d'inauguration et une ou deux journées « portes ouvertes » d'ici à la fin de l'été. Aucune date n'a été retenue à ce jour, mais des informations complémentaires vous parviendront dès que possible.

Les locaux libérés vont subir des sorts différents. Si les pavillons UAPE situés dans la cour de la Combe vont être restitués et seront évacués début août, la Municipalité prévoit d'attribuer une partie des locaux au rez-de-chaussée de la Maison Villageoise aux groupes d'activités de « Villages solidaires » afin qu'ils puissent bénéficier d'un espace de rencontre.

Le rez-de-chaussée du pavillon du Motty libéré par la Garderie Arc-en-Ciel sera quant à lui loué à l'ASICE pour y installer le Centre d'animation socio-culturel qui, après une année de résidence dans des locaux provisoires, pourra étoffer son offre et affirmer son identité dans des espaces dédiés. Certains travaux ont été prévus, notamment un rafraîchissement de l'ensemble et une mise aux normes des WC qui, pour l'instant, sont adaptés à la taille des tous petits. Afin de libérer de la place à la Cantine de la Combe, qui atteint maintenant ses limites de capacité, l'ASICE étudie la possibilité de proposer l'accueil de midi pour les 7 et 8 P au Motty. Suite à un rapport d'expertise de l'Office cantonal de la consommation (OFCO), en charge de l'audit des locaux dédiés à ce type d'activités, il a été relevé que la cuisine actuelle ne répond pas aux normes pour le service des repas tel que prévu. Cette mise aux normes engendrera des travaux qui devraient être terminés à la mi-août 2021. A cette fin, une annonce de dépense urgente et imprévue au budget pourrait être adressée à la Cofin ces prochaines semaines dès l'obtention des devis. Au vu des frais occasionnés, il est important de relever que l'ASICE a revu les tarifs des locations des locaux scolaires à la hausse. Dès lors, la mise à disposition dès le mois d'août de l'entier du bâtiment du Motty à cette Association, permettra de rapidement couvrir les frais de mise à niveau des locaux du Centre d'animation socio-culturel.